

Responsable adjoint de la transformation de la volaille (h/f/d)

Tu aimes prendre des responsabilités, tu gardes une vue d'ensemble même dans un environnement de production dynamique et tu accordes une grande importance à la qualité et à la sécurité alimentaire ? Alors tu es exactement la personne qu'il nous faut. En tant que responsable adjoint de l'abattoir (h/f/d), tu diriges et coordonnes l'ensemble du processus d'abattage, tu diriges ton équipe avec compétence et tu veilles au bon déroulement des opérations dans le respect de toutes les exigences légales, sanitaires et qualitatives.

Hubers Landhendli GmbH
Hauptstrasse 80
5223 Pfaffstätt

Type de contrat Durée indéterminée
Taux d'occupation 38,5h
Début de l'emploi de suite ou à convenir
Langue allemand
Modèle de temps de travail Équipe de jour

Tu as encore des questions ?



Daniela Vitzthum
Direction des RH Hubers
+43 7742 3208 121

Postuler en ligne



Tu trouveras tous les détails en ligne ainsi que la possibilité de postuler directement.

Tes tâches

- Réalisation de l'abattage des poulets dans les règles de l'art et dans le respect du bien-être animal
- Garantie du respect de l'ensemble des directives relatives au bien-être animal, à l'hygiène et à la sécurité
- Utilisation et contrôle des installations dans la zone d'abattage
- Collaboration étroite avec le service de Management qualité et les services de contrôle vétérinaire
- Direction du personnel

Ce que tu apportes

- Expérience dans la transformation de la viande ou volonté de se former dans ce domaine après une formation intensive
- Bonne condition physique, résistance au stress
- Un comportement respectueux envers les animaux

Ce que nous proposons



Restauration

L'art culinaire nous tient à cœur : des plats fraîchement préparés ainsi que des produits de qualité à prix fortement réduits t'attendent dans notre cantine et dans le monde des saveurs Hubers.



Mobilité

Pour ceux qui viennent en voiture, nous disposons de places de stationnement en suffisance et/ou de notre propre parking couvert.